



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>100030</b>	De <b>M. Jean-Luc Warsmann</b> ( Les Républicains - Ardennes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Ville, jeunesse et sports		<b>Ministère attributaire</b> > Sports
<b>Rubrique</b> >sports	<b>Tête d'analyse</b> >handicapés	<b>Analyse</b> > développement.
Question publiée au JO le : <b>18/10/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur le développement des pratiques sportives handisport à tous les niveaux. Dans le contexte des Jeux paralympiques qui se sont déroulés du 7 au 18 septembre 2016, il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures prises par le Gouvernement pour encourager et valoriser en France la pratique du sport par les personnes handicapées.